

Cinquième atelier : Formation

Président : Boris Cyrulnik

Secrétaire général : Franck Brillet

Objectifs : La communauté éducative a su faire preuve d'agilité dans le contexte de crise sanitaire sans précédent que nous avons connue. Le drame que nous venons de vivre témoigne de la nécessité de former au mieux les personnels dans la gestion des situations complexes. Dès lors, quelles propositions et recommandations en matière de formation pour accompagner les acteurs du système éducatif face aux enjeux de transformation de l'éducation nationale ?

Comment la formation peut-elle s'adapter aux besoins et attentes de chacun et quels dispositifs mettre en place pour attirer ou maintenir en poste les talents dans un climat scolaire serein ?



Les propositions du SNE

Mettre en place un site internet répertoriant l'intégralité de l'offre de formation nationale et académique, de la préprofessionnalisation à la formation continue.

- **Proposer un parcours de la L1 à l'année de stagiaire qui sécurise l'entrée dans le métier et prépare plus progressivement à la prise en charge d'une classe en responsabilité.** Identifier des prérequis, améliorer l'offre de préprofessionnalisation, prendre en compte le parcours du stagiaire, proposer un tutorat-compagnonnage rémunéré par un enseignant expérimenté...
- **Proposer des formations répondant aux besoins individuels et collectifs des enseignants et des directeurs d'école pour passer d'une formation subie à une formation choisie.** Aider les équipes à formuler leurs besoins lors de temps institutionnalisés au cours de l'année scolaire. Améliorer la capacité de l'administration à répondre très rapidement à la demande.
- **Favoriser les échanges sécurisants entre pairs** où sont valorisés les points forts, prodigués des conseils et, pourquoi pas, partager des séances toutes prêtes qui ont fonctionné.
- **Revenir à des stages longs et non morcelés d'au moins une à trois semaines se déroulant sur le temps d'enseignement et proches du lieu de travail.** Les formations en dehors du temps de travail doivent rester facultatives et rémunérées en heures supplémentaires.
- **Valoriser les formations** en les rendant systématiquement **certifiantes, qualifiantes, professionnalisantes, diplômantes, labellisées** et en les prenant en compte comme critères facilitant l'évolution de carrière, la mobilité (*vers d'autres métiers*) et l'avancement.
- **Institutionnaliser des rencontres régulières avec les conseillers RH de proximité** afin de mieux accompagner les personnels dans leur parcours professionnel.
- **Proposer des bilans de compétences et des validations des acquis (VAE) gratuits.**
- **Valoriser et fidéliser les formateurs (CPC, EMF et MAT)** en les rémunérant mieux, en augmentant leurs temps de décharge et en recentrant leurs missions sur l'accompagnement.
- **Permettre aux enseignants de bénéficier de pratiques pédagogiques liées aux résultats de la recherche et utilisables directement en classe** via Eduscol ou d'autres supports.

Les échanges ont été orientés par les présentations des intervenants extérieurs. Il est regrettable qu'un seul d'entre eux ait abordé concrètement la sécurisation des enseignants. De plus, le sujet de la formation tout au long de la carrière est très vaste et aurait mérité plus de temps de débat.

Olivier Bultel

Membre du bureau national